3ème ex + P

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

JO

DLP 14-12-76348706

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX

Tél. : (88) 36.24.87

C.P.P.A.P. n° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 108 — 10 décembre 1976

- LE PUCERON LANIGERE -

Depuis ces deux dernières années, le puceron lanigère est en nette recrudescence dans de nombreux vergers de la Circonscription. Ce puceron étant un ennemi redoutable du pommier, il sera nécessaire de surveiller attentivement le développement de ses populations au cours de l'année prochaine. C'est pourquoi il nous parait important de consacrer le présent bulletin à sa description, à sa biologie, ainsi qu'aux méthodes de lutte.

DESCRIPTION - BIOLOGIE

Originaire d'Amérique du Nord, le puceron lanigère a été introduit en Europe au XVIIème siècle. Long de 2 à 4 mm, il est de couleur brun-violacé. Il est recouvert d'une forte sécrétion cireuse de filaments blanchâtres, ce qui lui a valu son nom.

Il vit exclusivement sur rosacées ligneuses. Il forme sur les rameaux, les branches, le tronc et même les racines, des colonies denses, caractérisées par un revêtement floconneux blanc.

L'hivernation se fait au niveau des anfractuosités, des galles et du collet des arbres sous forme de larves et de quelques femelles parthénogénétiques, particulièrement résistantes aux froids les plus rigoureux (- 25°).

Au printemps, le puceron lanigère se multiplie par parthénogénèse et les premières colonies se forment dès le mois de mai. On compte 12 à 14 générations dans l'année et chaque femelle peut engendrer plus de 100 larves. Cette facilité de reproduction explique les pullulations qui ont pu être observées l'an dernier, courant juillet, au moment du ralentissement de la végétation.

DEGATS

Le puceron lanigère s'installe sur les tissus lignifiés, très rarement sur les feuilles. Si ses piqûres nuisent à la croissance de l'arbre, elles deviennent rapidement redoutables car elles provoquent la formation de galles (surtout sur les jeunes branches) qui peuvent évoluer en tumeurs chancreuses. La circulation de la sève est dès lors entravée et l'on assiste à un affaiblissement rapide des branches charpentières. En outre, le puceron lanigère prédispose les arbres atteints au développement du chancre du pommier.

Certaines variétés sont très sensibles aux attaques du puceron lanigère. "Reine des Reinettes" l'est plus particulièrement, mais également "Calville blanc", "Belle de Boskopp", "Starking", "Reinette du Canada". Par contre, d'autres sont faiblement attaquées : "Golden delicious", "Jonathan", "Calville rouge", "Reinette grise du Canada"...

580

.../...

MOYENS DE LUTTE

1. Lutte biologique

Parmi les ennemis naturels du puceron lanigère, Aphelinus mali est le plus actif. Il a été introduit en Europe en 1920 et a fait l'objet de lâchers importants en Alsace dès la fin des années 30. Il est donc implanté dans nos vergers mais il est cependant difficile d'en estimer actuellement les populations. L'augmentation sensible des colonies de pucerons lanigères, surtout l'an dernier, a vraisemblablement contribué au relèvement de ses populations. Aphelinus mali est surtout très actif en été, beaucoup moins au printemps et en hiver. Notons que d'autres prédateurs, comme les coccinelles par exemple, sont de grands consommateurs de pucerons.

2. Emploi de porte-greffes résistants

Signalons simplement que les travaux poursuivis en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas ont permis de sélectionner une série de porte-greffes résistants (Merton's Immune, Malling-Merton).

3. Lutte chimique

Les traitements d'hiver, pendant le repos complet de la végétation, mettant le plus souvent en oeuvre des spécialités à base d'huile de goudron, sont toujours préconisés. Ils n'ont cependant qu'une action limitée sur les pucerons se trouvant au collet et voire nulle sur ceux présents sur les racines.

Les traitements de pré-débourrement ou de débourrement, à l'aide d'oléoparathions ne doivent pas être généralisés, car les parathions sont dangereux pour la faune auxiliaire.

On préfèrera les traitements en cours de végétation, soit avec le vamidothion à 50 g de m. a./hectolitre (Kilval, Vamiphène, Sépaphid, Systamac 400), soit avec le pirimicarbe à 37,5 g de m. a./hectolitre (Pirimor).

GRANDES CULTURES

- HOUBLON -

LUTTE CONTRE L'OIDIUM - METHODES CULTURALES

L'oïdium s'est manifesté avec virulence dans certaines houblonnières insuffisamment protégées au cours de la dernière campagne. Des attaques tardives ont provoqué des infestations graves d'oïdium sur feuilles et cônes. Aussi, nous rappelons qu'outre la lutte chimique, différentes techniques culturales à mettre en oeuvre pendant le repos végétatif de la culture, visent à réduire les organes de conservation du champignon, à savoir :

- l'épandage de 200 à 300 kg/ha de cianamide sur les feuilles et rameaux de la base des lianes,
- l'élimination dans les houblonnières de tous les organes aériens supports de ce champignon (feuilles, cônes...),
- le labour et l'enfouissement des débris végétaux,
- la destruction des houblons sauvages.

Ces mesures culturales permettent de limiter fortement les risques de contaminations primaires au printemps.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

ENTRETIEN DES PARCELLES DE BOUTURES DE PEUPLIERS

(Deuxième partie)

III. - HERBICIDES

Avant ou au moment de la mise en place des boutures :

Certains herbicides peuvent être appliqués soit avant la mise en place des boutures, soit immédiatement après celle-ci, avant qu'elles ne soient entrées en végétation.

Parmi ceux-ci, il convient de ne retenir plus particulièrement que :

- le néburon qui se présente soit sous forme de poudre mouillable, soit en formulation huileuse. Ce composé semble être très bien supporté par les boutures de peuplier et, si la dose de 2 900 g/ha est d'une efficacité irrégulière, notamment sous forme de poudre mouillable et en fonction de la teneur en argile du sol, dans les terres particulièrement riches en cet élément, il semble qu'il soit possible d'utiliser jusqu'à 3 600 g de m. a./ha sans nuire au développement des peupliers.

- le linuron à 1 500 g/ha donne aussi de bons résultats sans gêner le développement des boutures.

En cours de végétation :

Dans la mesure où l'on dispose de matériel approprié permettant un traitement dirigé, le paraquat et le diquat à 800 g de m. a./ha peuvent très bien être utilisés, de même qu'une association de nitrofène et de propanil apportant respectivement 4 800 g et 1 750 g de m. a./ha. Cette association n'est cependant efficace que sur des herbes très jeunes.

En cas de projections sur les feuilles et jeunes pousses, ces "défanants" provoquent la dessiccation totale des organes touchés.

Le néburon en formation huileuse qui peut aussi être appliqué à ce stade présente moins de risques en cas de "bavures" sur les jeunes pousses ou feuilles de peuplier. Il doit être utilisé contre des adventices au stade plantule.

Dans le cas où les mauvaises herbes qui risquent de se développer sont vivaces, il parait difficile d'envisager des traitements sur boutures sans riques pour celles-ci, même en effectuant des interventions dirigées. Suivant les conditions climatiques, certains herbicides, notamment ceux à base de 2,4 D peuvent éventuellement entrainer des accidents sur la végétation des peupliers.

531 .../...

Dans ce cas, il serait donc préférable d'envisager, au cours de l'été précédant la mise en place, un traitement du sol à l'aide d'un herbicide approprié tel que l'aminotriazole, le dalapon, le glyphosate ou le 2,4 D. Le dalapon agit essentiellement sur les graminées vivaces (chiendent notamment) ; le 2,4 D, sans effet sur les graminées, est par contre très actif vis-à-vis des dicotylédones (chardons, liserons).

Dans le cas où il y a association de chiendent et de dicotylédones vivaces (liseron, chardons...), l'aminotriazole ou le glyphosate sont à préférer.

Quel que soit l'herbicide utilisé, il convient de bien respecter les doses préconisées par les fabricants et de prendre toutes les précautions qui sont indiquées sur les emballages, afin d'éviter tout accident tant sur la culture désherbée que sur les parcelles voisines.

Spécialités commerciales

MATIERES ACTIVES	SPECIALITES COMMERCIALES
aminotriazole	Amitril TL, Cédax TL, Radoxone TL, Weedazol TL
dalapon	Alatex, Dowpon, Granaupon
diquat	Réglone
néburon	Kloben C, Granurex
nitrofène	Tok E 25
paraquat	Gramixel 2, Gramoxone
propanil	Stam G 24, Surcopur
2,4 D et linuron	Nombreuses spécialités

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS POUR L'ANNEE 1977

Votre abonnement se termine avec le présent bulletin. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous espérons pouvoir vous compter à nouveau parmi nos abonnés pour la nouvelle campagne.

Notre souci a toujours été de limiter le nombre des traitements, tout en ayant comme objectif une protection rationnelle des cultures. Vous avez pu remarquer que depuis ces dernières années, nous recherchons une orientation nouvelle. Ainsi, des notions de seuil de tolérance sont de plus en plus introduites dans nos conseils de traitement, les problèmes de résidus, les effets secondaires des pesticides de plus en plus précisés, des avis de non-traitement diffusés.

L'apparition de nouveaux ravageurs a fait et fera l'objet de mises au point (exemples : Cnephasia et pucerons sur céréales). D'autre part, des notes techniques spéciales destinées à nos abonnés pépiniéristes et horticulteurs paraissent régulièrement depuis trois ans.

Le renouvellement tardif des abonnements peut conduire à de graves déboires. Il est ainsi difficile d'assurer une protection rationnelle des cultures si le ou les premiers traitements ont été négligés. Le temps perdu ne se rattrape pas.

Afin de répondre aux divers problèmes posés par les cultures pratiquées dans la Circonscription, plusieurs notes techniques sont diffusées en cours d'hiver. Il est donc utile que chaque abonné reçoive l'ensemble des bulletins tout au long de l'année.

Aussi, nous vous recommandons de renouveler votre abonnement sans attendre

Le tarif des abonnements pour 1977 reste inchangé; il est fixé à :

1. Abonnement ordinaire (bulletin technique + Phytoma) : 50,00 F.

2. Abonnement collectif à une même adresse (plusieurs exemplaires du bulletin technique et un seul exemplaire de Phytoma) : 50,00 F + 30,00 F par série supplémentaire de bulletins.

3. Abonnement collectif à plusieurs adresses (un seul bulletin technique à chaque adresse et un seul exemplaire de Phytoma à l'une des adresses au choix) : 50,00 F + 40,00 F par adresse supplémentaire.

4. Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements Agricoles : 50,00 F + 40,00 F par Station supplémentaire.

Le montant de l'abonnement est à verser à Monsieur le Régisseur des Recettes - Direction Départementale de l'Agriculture - 2, rue des Mineurs - 67070 STRASBOURG CEDEX - C.C.P. 5508 00 STRASBOURG.

Nous vous prions de faire figurer, très lisiblement, sur votre mode de paiement, nom, prénom, adresse précise, l'indication "abonnement aux avertissements agricoles".

En cas de versement effectué par une tierce personne, faire figurer le nom, l'adresse et le code postal du destinataire.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET